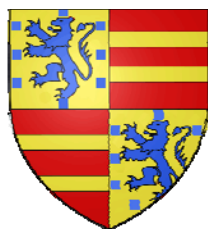


Fiche N° 0157	Auteur D. Barbier	09/12/2006
	<h1>Arnaud de TRIANS</h1>	Ascendant ☉ Allié ○

Maréchal de l'Église et gouverneur du Comtat Venaissin en 1317



Article de M.J. Roman, paru dans le *Bulletin de l'Académie delphinale* en 1901 (n° 43).

Le 22 décembre 1322, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui possédaient la terre de Tallard l'échangèrent avec Arnaud de Trians contre le comté d'Alise dont il était seigneur dans la terre de Labour au royaume de Naples. Cet échange fut approuvé par le comte de Provence, roi de Naples, le 7 mai 1323.

Cet Arnaud de Trians [alias Trian NDRL] était un Français, un Gascon qui avait eu la bonne fortune de naître neveu de Jacques d'Euse [alias Duèze NDRL], de Cahors, qui fut pape sous le nom de Jean XXII. Jacques d'Euse était fils d'Arnaud d'Euse, bourgeois de Cahors. Né en 1243, il accompagna à Naples un de ses oncles, entra dans l'ordre des frères mineurs, fut choisi par le roi Charles II pour être précepteur de ses fils, fut élu en 1300 évêque de Fréjus et nommé chancelier du royaume de Naples. Le roi Robert, qui succéda à Charles II en 1309, fit nommer son ancien précepteur évêque d'Avignon, puis administrateur de Porto et cardinal au titre de Saint-Vital. Enfin Jacques d'Euse fut élu pape en 1316.

Plusieurs années avant cette date, Arnaud de Trians était établi au royaume de Naples ; il s'y était marié et y possédait de riches fiefs. Pourquoi avait-il été à Naples ? Quelle était l'origine de sa fortune ? Ne pouvant trouver la solution de ces questions dans les documents que j'avais à ma disposition en France, j'ai été la chercher à Naples, dont les archives renferment l'importante série des registres de la chambre des comptes des princes angevins. Voici ce que j'y ai trouvé.

Arnaud de Trians était fils d'une des sœurs de Jacques d'Euse, mais on n'a pas retrouvé le nom de sa mère ; on ne sait rien non plus de l'état social et du nom de son père<sup>1</sup>. Son prénom lui avait été imposé au baptême par son aïeul Arnaud d'Euse, bourgeois de Cahors et père du pape Jean XXII.

On ne sait rien de ses premières années ; c'est à Naples qu'on le trouve pour la première fois en 1309. Il était à cette époque déjà marié, ce qui prouve qu'il n'était plus un enfant. Quatre ans plus tard, Robert, roi de Naples, le qualifie *de dilectus miles, magister hostiarius, famulus et fidelis nostre magestatis*, titres qui ne peuvent convenir qu'à un homme fait et âgé d'au moins trente ans ; il était donc né vers 1280 et, comme il mourut vers 1350, on peut présumer qu'il vécut environ soixante-dix ans.

C'est évidemment le cardinal Jacques d'Euse qui attira son neveu Arnaud de Trians à la cour des princes angevins<sup>2</sup> ; son influence en sa qualité d'ancien précepteur du roi et de chancelier du

<sup>1</sup> Des sources plus récentes prénomment sa mère Huguette ou Marguerite et son père Guillaume.

royaume y était prépondérante et elle s'exerça en faveur de sa famille. Cela n'est pas douteux, car lorsque le roi Robert accorde des privilèges à Arnaud de Trians, il ne manque pas d'insérer dans le préambule de la chartre, qu'il le fait à la prière du cardinal Jacques. Il ne faut pas oublier non plus que la dynastie fondée par Charles d'Anjou était, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, à peine établie dans le royaume de Naples ; elle y était encore discutée, elle le fut même toujours, une partie de la noblesse étant attachée aux empereurs d'Allemagne ; les princes angevins acceptaient donc avec reconnaissance les services des chevaliers français qui se présentaient et les comblaient de faveurs lorsqu'ils étaient des hommes d'énergie et sur lesquels ils pouvaient compter. Arnaud de Trians était sans doute de ceux-là, puisque nous le voyons dès 1309 maître de la milice, juge de la terre de Labour et du comté de Molise, au nord de Naples, de la Basilicate et du comté de Melfi, le long de l'Adriatique.

Son mariage, qui avait eu lieu avant 1309, n'avait pas, non plus, été inutile à sa fortune. Il avait épousé, en effet, Marie Kyriel de Bari, fille de Bonussinus de Bari, descendant de Robert de Bari, protonotaire du roi Charles I d'Anjou, et son principal ministre. La souche de cette famille était un Grec nommé Kyriel qui était resté dans l'Italie méridionale après l'expulsion de ses compatriotes par les conquérants normands et qui n'avait pas tardé à acquérir une haute influence dans les conseils des princes français, ainsi que la principauté de Bari. En épousant Marie Kyriel de Bari, Arnaud de Trians s'allia donc à une famille puissante et il acquit sur les bords de l'Adriatique un fief important, celui de Casale-Traniano, situé non loin de Trani. Il devint aussi par son mariage le beau-frère du chevalier Jacques della Marra, de Trani, qui avait épousé Jordane de Bari, sœur de sa femme.

Ces alliances et les services qu'il avait, sans doute, rendus au roi de Naples le portèrent bientôt au premier rang ; non seulement il fut investi de l'autorité administrative et judiciaire sur les quatre provinces dont il a été question ci-dessus, mais il reçut des dotations immobilières considérables. En 1313, le roi Robert l'autorise à posséder dans le royaume de Naples un revenu de 290 écus d'or de rente et il lui donne l'investiture des terres d'Alife, Piemonte d'Alife, Tubarole, Caleno en partie, Castel-Dracone, Sant-Angelo-Latina et Baia, toutes ressortissant du comté d'Alife en terre de Labour, de celles de Casale-Oliveto, Casale-Labelle et Medieras en Basilicate, de Celle dans les Abruzzes.

Ce comté d'Alife était important et, grâce aux archives de Naples, nous pouvons en suivre le passage entre les mains d'assez nombreux possesseurs successifs. La terre d'Alife appartenait, avant 1291, à Geoffroy de Janvellis (de Joinville ?), probablement un Français qui avait accompagné Charles I dans son expédition. Le 12 novembre 1291 Robert d'Arras, gendre du roi de Naples, la concède à Reynaud de Avellis, chevalier, conseiller du roi. En 1303, Philippe Estendart (encore un Français), fils de Guillaume Estendart, connétable du royaume de Naples, le possédait à son tour, Les années suivantes, il appartenait à Michel d'Aquino, un parent de saint Thomas d'Aquin, puis à Cancellino de Cancellinis qui le lui avait acheté, et enfin, en 1313, Arnaud de Trians en devint propriétaire. On voit que ce ne sont pas les titulaires qui ont manqué au comté d'Alife, puisque nous pouvons en dénombrer jusqu'à cinq en trente-un ans. Il ne faut pas oublier que le royaume de Naples était, à cette époque, fort troublé par la guerre et les révolutions intérieures et qu'en conséquence les confiscations, aussi bien que les récompenses, y pleuvaient.

Alors il se produisit un événement qui tourna l'ambition d'Arnaud de Trians, arrivé à Naples au sommet de sa fortune, vers un but nouveau et le ramena en France. Son oncle, le cardinal de Saint-Vital, fut élu pape en 1316 et se fixa en Avignon. Son neveu comprit qu'il ne tenait qu'à lui d'acquérir dans les états de l'Église une situation prépondérante et, nommé par Jean XXII maréchal de l'Église et gouverneur du Comtat-Venaissin, il vint se fixer en Avignon, tout en

---

<sup>2</sup> D'autres chevaliers originaires des Alpes étaient à Naples à la même époque, entre autres des membres de la famille de la Villette, de Veynes et de celle de Laye. On y allait faire fortune.

conservant dans le royaume de Naples les titres honorifiques de chambellan, de familier du roi et de maître de la milice.

Il était déjà pourvu de ses nouvelles fonctions en 1317 ; en 1318, il avait pris au sérieux ses devoirs judiciaires et il faisait brûler vif Géraud, évêque de Castres, comme magicien.

Dans les dernières années de son règne, et pour s'attirer la bienveillance du pape Jean XXII, le roi Philippe le long combla de grâces Pierre de la Vie et Arnaud de Train, neveux du pontife. Ainsi Arnaud reçut-il trois cents livres de rente *en fonds de terre* ainsi que la seigneurie de Castelneau de Montmirail en Albigeois. Dans un acte de vente du 29 mai 1321 Arnaud est qualifié comte d'Aliffe, seigneur de Castelneau de Montmirail, et maréchal du pape.

En 1322, il aliéna ses terres de l'Italie méridionale, situées à une trop grande distance de sa nouvelle demeure. Précisément à cette époque, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem voulaient augmenter leur domaines dans le royaume de Naples et il échangea avec le grand-maître Elion de Villeneuve ses biens de la terre de Labour, de la Basilicate et des Abruzzes contre les fiefs provençaux de Tallard, Régusse, Saint-Julien le Montassier, Montméyan, Montfort et les moulins de la Rochette sur le Verdon. On a pensé qu'il avait quitté brusquement le royaume de Naples parce qu'il était tombé dans la disgrâce du roi ; c'est une erreur démontrée par les faits. Le comté de Provence appartenait au roi de Naples et Arnaud de Trians ne fût pas venu se fixer en Provence, après son départ de Naples, s'il avait voulu fuir la colère du roi. Le roi Robert eut pour agréable l'échange conclu et l'approuva par ses lettres patentes du 7 mai 1323. En 1324, Arnaud possédait encore dans la Pouille la terre de Casale-Traniano, qui lui venait du chef de sa femme, et ayant négligé d'en faire hommage au roi, il fut relevé gracieusement par ce prince de l'amende qu'il avait encourue de ce chef. Enfin, même après 1324, il conserva ses titres honorifiques au royaume de Naples et le roi Robert poussa la bienveillance jusqu'à ériger en sa faveur, en 1326, la terre de Tallard en vicomté. Ce ne sont point là des indices d'une disgrâce, au contraire.

L'échange conclu avec les chevaliers de Saint-Jean faillit avoir un fâcheux épilogue. Arnaud de Trians devait au roi de Naples trente cavaliers armés pour les fiefs qu'il possédait dans son royaume et qui avaient fait l'objet de l'échange, mais il avait négligé de faire connaître cette obligation à ses acquéreurs. En 1336, ceux-ci se plaignaient amèrement au roi de cette dissimulation, espérant qu'il consentirait à renoncer à son droit de chevauchée ; mais il refusa formellement, les renvoyant à se pourvoir devant qui de droit contre leur vendeur.

A partir de cette époque, Arnaud de Trians se fixa définitivement en Provence ; il obtint même, en 1326, du roi Robert l'érection de la terre de Tallard, qui comprenait sept paroisses, au titre de vicomté, et le 9 janvier 1350, moyennant 10 mille florins, la concession de tous les droits régaliens y compris celui de haute justice. Il est fort probable que la construction des partis les plus anciennes du château de Tallard date de lui.

Marie de Bari étant morte vers 1325 et, paraît-il, sans lui avoir donné de postérité masculine, il vendit à cette époque la terre de Casale-Traniano, dernier lieu qui le rattachât à l'Italie, et épousa en deuxièmes noces Constance de Narbonne, le 18 février 1329. Il en eut plusieurs enfants : Constance, épouse de Raymond de Baux, seigneur d'Orange ; Alisie ; Jacques ; Aymeri, seigneur de Montmajour, mari de Burquette d'Oraison, dont la postérité s'éteignit à la génération suivante, et enfin Louis, l'aîné de tous, seigneur et vicomte de Tallard, Moustiers et autres lieux, qui épousa en premières noces Anne Terride, puis en secondes, en 1355, Mabille d'Agoult.

Il commandait en 1350 l'armée de Jeanne, reine de Naples, et mourut peu après<sup>3</sup>.

Louis obtint du pape Clément V le 5 décembre 1383, une bulle qui lui confirmait la possession de la terre de Moustiers, au diocèse de Riez, à lui donnée par la reine Jeanne I, comtesse de Provence, en récompense du zèle qu'il avait montré pour la défense de ses États contre les

---

<sup>3</sup> RP Anselme VII page 764

rebelles et des dépenses qu'il avait faites en achetant des machines de guerre, des bombardes et en soudoyant des cavaliers et des gens de pied. Il mourut l'année suivante, laissant quatre enfants : Briande, épouse de Guillaume de Glandevès ; Constance, épouse de Lambert-Adhémar, seigneur de la Garde-Adhémar, Marguerite, épouse de Georges de Castellane, seigneur de Salerne, et enfin Raymond, vicomte de Tallard, qui mourut à la fleur de l'âge, laissant un fils encore enfant, nommé Louis, sous la tutelle d'Anne, sa sœur aînée. Ce jeune seigneur mourut bientôt sans alliance, et sa sœur hérita de tous ses biens.

Anne de Trians, l'une des plus riches héritières de Provence, était une dame tellement hautaine qu'on disait encore communément à Tallard, il y a une quarantaine d'années, lorsqu'on voulait parler de quelqu'un qui s'en faisait trop accroire : « Il est fier comme Anne de Trians. » Elle épousa en premières noces, vers 1408, Antoine de Sassenage et en deuxièmes Antoine, prince de Tarente, dont elle n'eut point d'enfants.

Ainsi finit la famille de Trians dont la destinée fut brillante mais éphémère, puisque son histoire embrasse à peine un siècle et demi (1300-1450).

Père de Louis, père de Raymond, père d'Anne, mère de Jean de Sassenage, père de Françoise, mère de Bernardin de Clermont, père d'Antine III, père d'Henri, père de Charles-Henri, père d'Isabelle, mère de Françoise de Beauvau, mère de Jean-Armand de Voyer de Paulmy, père de Marie-Françoise, mère d'Anne-Yvonne Rivié de Riquebourg, mère de Monique de Gouy d'Arsy, mère d'Arsène O'Mahony, père de Maurice, mère d'Yvonne, mère de Monique Bougrain, mère de Dominique Barbier ...

# Armoiries d'Arnaud de Trians

Quelles étaient les armoiries des Trians ? Problème de peu d'importance, sans doute, mais qu'il est bon de résoudre s'il est possible. Les uns leur attribuent un écu *d'or à deux fasces de gueules* ; ce sont les armoiries des Montmajour et non des Trians.. Les autres leur donnent *deux griffons affrontés*; c'est une simple invention. Les armoiries des Trians sont sculptées et peintes à six ou sept endroits du château de Tallard, il ne s'agit que de savoir les y trouver.

On y voit, en effet, les armoiries des Clermont écartelées avec d'autres que voici: *écartelé aux 1 et 4 d'un lion dans une bordure de huit denticules, aux 2 et 3 de deux fasces*. Nous ne sommes pas bien avancés, puisque nous ne connaissons ni les couleurs de ces armoiries associées à celles des Clermont, ni la famille à laquelle elles appartenaient.

Un document authentique va résoudre la première question et nous faire connaître leurs couleurs. Ouvrons les volumes 708 à 712 des manuscrits français de la Bibliothèque nationale qui renferment une traduction de Quinte-Curce par Narque de Lucène. Sur la première page se détache le même écusson de Clermont écartelé avec les armoiries suivantes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un lion d'azur lampassé et armé de gueules dans une bordure de huit denticules d'azur, aux 2 et 3 de gueules à deux fasces d'or*. Nous connaissons d'une manière certaine, à l'aide de cette peinture, les couleurs des armoiries écartelées avec celles des Clermont dans les sculptures de Tallard.

Mais à qui appartenaient-elles ? Question qui serait insoluble si nous ne connaissions heureusement les armoiries que Jacques d'Euse, pape sous le nom de Jean XXII et oncle d'Arnaud de Trians, s'était octroyées à lui-même lorsqu'il commença à atteindre les hautes dignités ecclésiastiques. Il portait : *écartelé d'argent au lion d'azur aux 1 et 4, de gueules à deux fasces d'or aux 2 et 3*; à peu près exactement les armoiries gravées sur les écussons de Tallard et peintes sur le Quinte-Curce de la Bibliothèque nationale, à côté de celles des Clermont.

Ces dernières armoiries sont donc, le doute est impossible à cet égard, celles des Trians, qui, sortis d'une famille bourgeoise comme leur oncle illustre et lui devant leur fortune, n'ont rien trouvé de mieux que de s'approprier les armoiries qu'il s'était choisies, en les modifiant toutefois par une brisure, c'est-à-dire en entourant le lion d'azur d'une bordure de huit denticules de la même couleur.

La famille de Trians s'étant éteinte, comme je l'ai dit, dans celle de Sassenage, les Sassenage héritèrent de ses armoiries comme de ses fiefs. Cette branche des Sassenage, s'étant éteinte dans la famille de Clermont, lui transmit à son tour les fiefs et les armoiries des Trians.

C'est pourquoi les Clermont ont écartelé ces armes avec les leurs pendant quelques générations. On les trouve unies, non seulement dans les sculptures et les peintures du château de Tallard, dans l'écu peint sur le Quinte-Curce de la Bibliothèque nationale, mais sur le sceau de Bernadin de Clermont, vicomte de Tallard.

Ce sceau, comme on peut s'en rendre compte par la reproduction ci-jointe, est une copie exacte de l'écusson, malheureusement fort maltraité, qui se voit sur la porte inférieure du château de Tallard ; ce sont les mêmes armoiries, les mêmes supports et le même cimier.

